



Fonds de solidarité pour Haïti

Introduction : la situation en Haïti et le fonds de solidarité

Suite au **tremblement de terre** de magnitude 7.2 qui a frappé le Sud d'Haïti le 14 août 2021, faisant plus de 2 000 morts et ayant détruit plusieurs centaines de maisons et d'institutions publiques, Cités Unies a ouvert le **fonds de solidarité pour Haïti** à la demande de ses membres.

28 collectivités territoriales françaises ont répondu positivement à cette initiative et ont permis de récolter **140 000 euros** pour le renforcement des capacités des collectivités territoriales et des compétences à l'échelle locale.

Les fonds de solidarité de Cités Unies France ont pour objectif de favoriser la reconstruction et la résilience des territoires. A la suite d'une crise, Cités Unies France lance un appel à contributions aux collectivités françaises pour une action collective partagée. CUF et ses partenaires locaux identifient les besoins du territoire qui bénéficie du fonds. Un plan de travail est proposé, discuté et validé avec les donateurs du fonds. Cités Unies France lance ensuite les activités décidées et se charge du suivi du projet tout au long de son déroulement. Il s'agit donc, pour les collectivités, d'effectuer un don qui sera affecté à un projet précis, correspondant aux besoins locaux identifiés.

Les collectivités donatrices :

Amilly	Conseil départemental de la Savoie
Bagneux	Crolles
Betton	Douai
Bordeaux	Genlis
Bouffémont	Liffré
Bouliac	Plouezec
Limonest	Ris-Orangis
Lorient	Roussas
Mamoudzou	Saint-Calais
Métropole Rouen Normandie	Tréveneuc
Montreuil	Ulis
Nanterre	Villebon-sur-Yvette
Conseil départemental de la Gironde	Wittenheim
Conseil départemental de la Loire Atlantique	Granville

Depuis ces 5 dernières années, Haïti fait face à une **situation de crise continue** à travers le pays. Le pays subit une très forte inflation, particulièrement sur les prix des carburants et des produits de première nécessité. Cette crise a un impact considérable sur les communautés qui se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire et rencontrent de nombreuses difficultés pour

accéder à certains produits, aux soins de santé, aux réseaux de communication ou aux services publics (banques, écoles).

Cette crise découlant de la rareté et de l'augmentation des prix du carburant s'est manifestée par des mouvements de rue, des scènes de violence et de pillage des magasins et boutiques dans presque tout le pays dont le Sud, des blocages de routes coupant les départements et/ou les communes entre eux.

L'insécurité règne avec la montée en puissance des gangs et de l'instabilité politique. La situation sanitaire est critique avec des cas de choléra. En conséquence, certains projets du fonds de solidarité ont vu leur progression ralentie.



Les programmes en cours

I. Gestion des risques : ITECA

Au mois de mai 2022, un protocole d'accord a été signé entre l'Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) et Cités Unies de France pour l'implémentation de certaines activités dans des collectivités du département du Sud en vue de renforcer le Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD). Cet accord signé dans le contexte post séisme est venu renforcer les actions de l'ITECA dans le Sud et dans le cadre de son plan d'actions global en lien à l'axe transversal GRD/ACC. L'Institut de Technologie et d'Animation (ITECA) est une ONG haïtienne qui œuvre pour le bien être des communautés pour leur émergence comme actrices collectives. L'ITECA intervient dans quatre (4) départements géographiques du pays dont le Sud qui est très exposé et souvent victime de catastrophes naturelles.

Ce projet a pour objectif de faciliter une meilleure gouvernance territoriale en matière de gestion des risques afin de réduire les vulnérabilités qui entravent le développement local. Il s'agit pour les acteurs haïtiens de comprendre et maîtriser leur rôle dans la gestion des risques et la réponse aux urgences. A la fin du projet, ces derniers devront être en mesure de planifier et mettre des actions pour protéger leur territoire et réagir efficacement en cas d'urgence.

Le contexte social, politique et économique a considérablement impacté les projets menés par ITECA. Néanmoins, les activités ont pu progressivement reprendre à partir du mois de novembre et un nouveau rapport d'avancement a été produit en février. Un nouveau calendrier a été préparé afin de relancer les activités :

Annexe 4 - Calendrier des activités

Activités	Juin 2022				Decembre 2022				Janvier 2023				Fevrier 2023				Mars 2023				Avril 2023				Mai 2023							
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4				
1. Planification/Mobilisation (rencontres de discussions et planifications avec les autorités locales, Direction Départementale de la Protection Civile)																																
2. Ateliers d'échanges (Autorités locales, membres des CCPC/CLPC)																																
3. Renforcement CCPC/CLPC (Formations, redynamisation, mise en place)																																
4. Conception et Mise en place de SCAP (Conception, Acquisition de matériels, mise en place, vulgarisation)																																
5. Appui en matériels d'interventions (Préparation liste, Acquisition de pro-forma, réquisition, acquisition des matériels, préparation de certificat de donation et distribution)																																
6. Elaboration/Mise à jour plan de contingence (Atelier de collecte d'information, élaboration, validation et finalisation)																																
7. Mise en place d'un stock de contingence par commune (Préparation liste, Acquisition de pro-forma, réquisition, acquisition des matériels, préparation de certificat de donation et distribution)																																
8. Suivi des activités																																
9. Communication (Conception de baners, conception de t-shirt, prise d'image et vidéo, vidéo de clôture)																																
10. Clôture et rapportage																																

A ce jour, quatre activités principales ont été menées. Tout d'abord, des rencontres de planification avec les partenaires de la mise en œuvre des activités. Dans un premier temps des rencontres d'informations sur le projet avec la Direction Départementale de la Protection Civile (DGPC) du Sud et les maires des communes concernées. Dans un second temps, des rencontres de recadrage et de réorientation des activités qui ont permis de retenir trois sections communales pour l'implémentation des activités. Il s'agit de : la 3^e section Melon pour la commune de Maniche, la 2^e section Martineau pour la commune de Cavaillon et la 3^e section Brodequin pour la commune d'Aquin.

Ensuite, un atelier d'échanges a été réalisé au cours du mois de décembre dans la commune de Cavaillon afin de sensibiliser les autorités locales et les membres du Comité Communal de Protection Civile (CCPC) des communes citées précédemment, sur leur rôle dans la gestion des risques au sein de leur communauté. Les 19 participants ont également pu échanger sur les risques auxquels ils étaient soumis dans leur commune, les ressources disponibles, les manquements et les leçons apprises des catastrophes précédentes.



Atelier d'échanges avec les autorités locales et les membres du CCPC

Puis, au mois de février 2023 a été mis en place un Comité Local de Protection Civile (CLPC) dans la 3^e section Brodequin pour la commune d'Aquin. Les 25 personnes constituant ce comité - représentants des structures étatiques de la section et des organisations communautaires - , ont été formées à la gestion des risques et à la prise en charge des urgences au niveau local.



Constitution et formation des membres du CLPC dans la 3^e section Brodequin, Aquin (1)



Constitution et formation des membres du CLPC dans la 3^e section Brodequin, Aquin (2)

Finalement, l'ITECA et son équipe de communication ont mis au point des outils et des supports afin de communiquer davantage sur les actions réalisées et rendre visible le projet au sein des communautés.

II. Appui à la rénovation d'écoles : Haïti Futur et ASF

Un des projets réalisé grâce au fonds de solidarité pour Haïti est mené par l'association Haïti Futur, qui agit dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de la culture en Haïti. Le but du projet est de reconstruire une école détruite par le séisme.

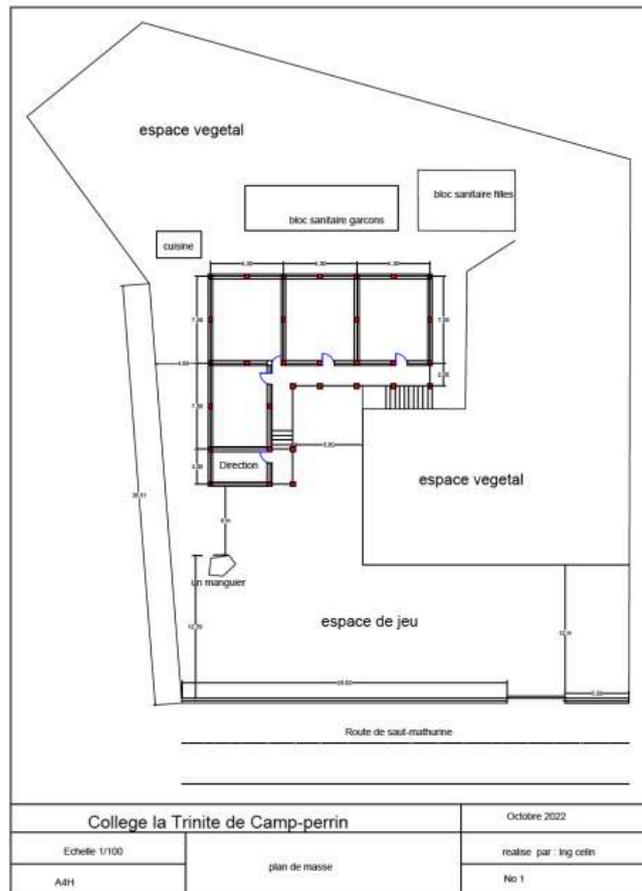
Un premier choix s'était porté sur l'école Sainte Rose de Lima. Un désaccord avec la direction de l'école sur la démarche de reconstruction a conduit à rechercher une autre école ayant subi des dommages dus au séisme. En novembre 2022, un avenant au protocole d'accord de juin 2022 a été établi entre Cités Unies France et Architectes sans Frontières (ASF) et Haïti Futur pour changer de bénéficiaire et de site de projet. Le nouveau choix d'école se trouve en périphérie de Camp Perrin, qui se situe sur un axe routier principal. Il s'agit du Collège de la Trinité, une école connue d'Haïti Futur qui avait été entièrement détruite par le séisme.

Le nouveau protocole d'accord rappelle notamment le principe de réalisation d'une construction parasismique et para cyclonique, ainsi que la recherche de choix technologiques adaptées au contexte. La Direction du Collège s'est engagée par ailleurs à mobiliser de la main d'œuvre communautaire bénévole pour les travaux non qualifiés.

Le programme de reconstruction prévoit la construction de 9 salles de classes (cycle complet d'enseignement) diverses de salles ou équipements (direction, salles des professeurs, bibliothèque etc. cuisine) un château d'eau et des sanitaires filles et garçons. Camp Perrin se trouve sur une faille sismique. Le choix d'implantation d'un bâtiment et le calcul des contraintes pour résister aux secousses, pour ses fondations et de sa structure supposent de mener des études de sol spécifiques, qui seront menées par le laboratoire de géotechnique national. Ces différents questions (topographie, implantation, études de sol) concernant la phase d'étude doivent être l'objet d'une mission sur place d'un ingénieur de génie civil à la retraite, fin janvier.

Au mois de janvier, la phase d'étude se poursuit d'une part du point vue des contraintes à prendre en compte pour l'implantation des bâtiments à venir, d'autre part sur l'aménagement de la parcelle qui peut en résulter. Dans une étape suivante, sera abordée la question du choix du mode constructif en fonction des contraintes liées aux matériaux, (disponibilité et coûts) et conditions de mise en œuvre.

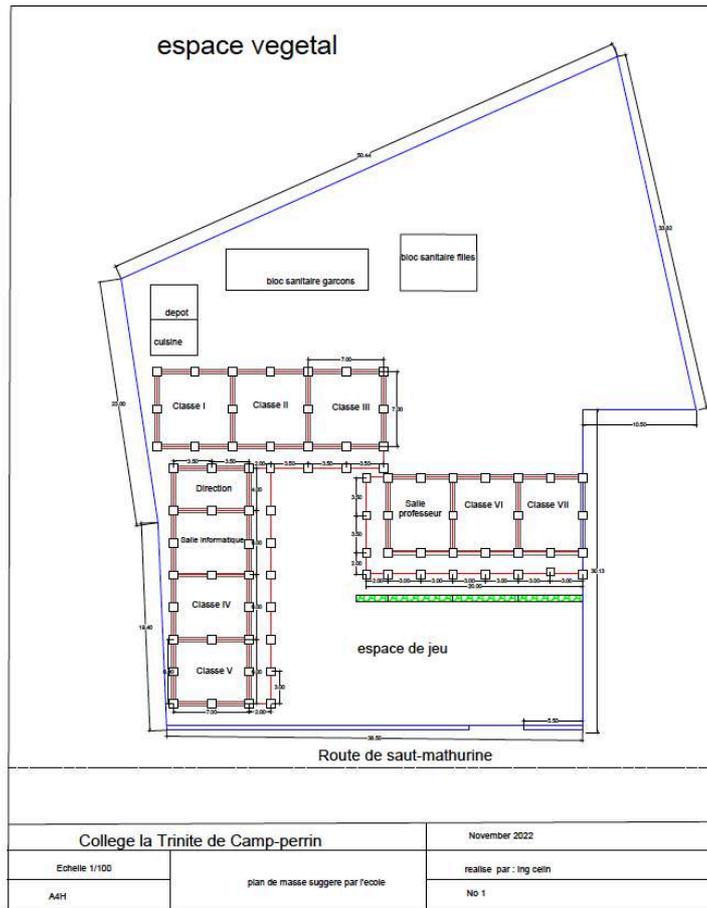
TACHES	mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Eudes et concertation : choix matériaux et techniques de construction		■	■										
Contractualisation recrutement préparation chantier			■	■									
Prog et planification d'ensemble de la construction			■	■									
Études sol et structures			■	■	■								
Études et plans du module			■	■	■								
Gros-œuvre : fondations, murs planchers					■	■	■	■	■				
Charpente, couverture										■	■		
Second œuvre												■	
Réception													■



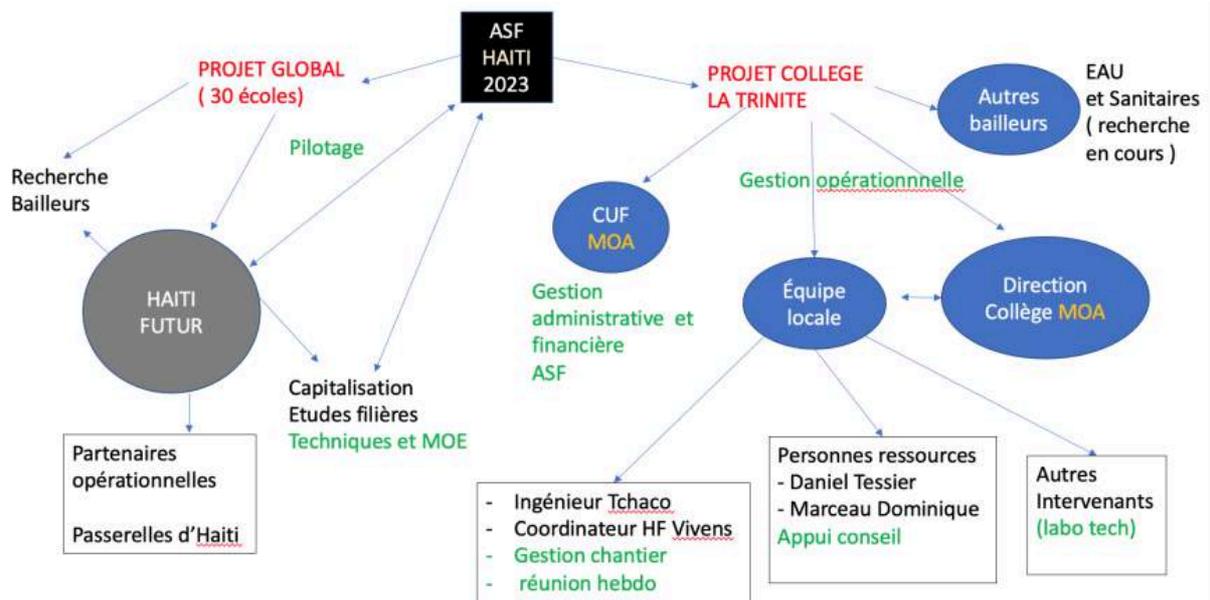
Plan du bâtiment d'origine (sur deux niveaux)

Programme de reconstruction

- 1) Construction de neuf (9) salles de classe
- 2) Construction d'une salle pour les professeurs
- 3) Construction d'une salle pour certains métiers manuels
- 4) Construction d'un réservoir et acquisition d'un (1) château d'eau
- 5) Acquisition d'équipements pour l'électricité
- 6) Acquisition d'équipements pour traiter l'eau
- 7) Construction d'une cuisine
- 8) Construction d'un dépôt
- 9) Construction d'une cafétéria
- 10) Aménagement du bloc sanitaire
- 11) Construction d'un espace de jeux (terrain de basketball + soccer)
- 12) Construction d'une bibliothèque
- 13) Construction des murs de clôture



Projet d'implantation (proposition de la Direction du Collège, à discuter)



Janvier 2023

Schéma acteurs en présence

III. Sécurité alimentaire (AMAGA)

Dans le cadre du fonds de solidarité pour Haïti, Cités Unies France soutient l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA) via le Conseil Régional de Bretagne.

Le projet vise à contribuer au rétablissement des conditions de vie essentielles des ménages ruraux touchés par le tremblement de terre du 14 août 2021. Il permettra aux ménages vulnérables de réhabiliter et développer la production végétale et animale et les activités génératrices de revenus connexes ; contribuera au renforcement des capacités des groupement de producteurs et assurera la liaison entre les projets municipaux et les communautés.

Le programme de renforcement de la capacité des organisations paysannes et de diversification agricole dans la Grand'Anse a été lancé.

Un bilan intermédiaire a été envoyé courant décembre 2022.

L'ensemble des activités réalisées pour cette période par rapport aux celles prévues se présentent dans le tableau ci-dessous.

Activités prévues	Activités réalisées sur la période
Identification et sélection des organisations	13 organisations sont sélectionnées et sont accompagnées par l'intervention de l'action.
Rencontres avec les responsables des organisations et avec les bénéficiaires	14 rencontres communales ont été réalisées
Choix des bénéficiaires	1812 bénéficiaires sont ciblés
Formation des bénéficiaires sur les meilleures pratiques agricoles	1400 exploitants agricoles sont formés
Distribution des semences et de caprins	- 112 femelle caprins et 14 males sont distribués - 129 Lbs de semences de culture maraichères sont distribués - 450 marmites de pois souche sont distribuées
Mise en place des parcelles de démonstration	13 parcelles de démonstration sont mises en place
Mise en place de station de monte	14 stations de monte sont installées
Sensibilisation de la population sur genre et protection	- 10 séances de sensibilisation ont été réalisé pour les OCB 143 écoles sont touchées par la sensibilisation

Des rencontres ont eu lieu avec les différents acteurs (autorités locales, leaders communautaires, Organisations de base) en vue de les expliquer les activités du projet, la méthodologie de travail, la philosophie de l'institution et les résultats escomptés. Ces différentes rencontres sont très fructueuses et enrichissantes. Cependant des réserves sont exprimées de part de certains acteurs vue les limitations et les moyens du projet. A la mi-décembre, 14 rencontres communales ont eu lieu.

A propos de la formation des bénéficiaires, les actions suivantes ont été menées : développement d'un guide technique de production de cultures maraichères, formation et support technique pour

l'implémentation du guide technique. 1400 exploitants-es ont acquis de nouvelles compétences pouvant les aider à augmenter leurs rendements grâce à l'adoption de nouvelles techniques agricoles résilientes au changement climatique, les techniques de protection phytosanitaire et de la gestion post-récolte.

La distribution de semences a eu lieu dans toutes les communes membres de l'AMAGA selon le calendrier de plantation des différentes zones du projet. Dans toutes les zones, les distributions ont pu être réalisées sans aucune contrainte majeure grâce à l'appui des leaders communautaires et des autorités locales. Des pépinières communautaires ont été mise en place avec certaines cultures maraichères pour assurer leur croissance et les plantules ont été distribuée à l'âge de maturité. La distribution s'est déroulée dans une ambiance très cordiale et chaque bénéficiaire a reçu la quantité de semences prévue, qui varie selon sa zone de travail et la quantité de terre dont il/elle dispose. Les semences étant donc distribuées gratuites. Le tableau ci-dessous résume la quantité de semence distribuée.

Nom commun	Nom Scientifique	Quantite	Unite
Poivron	Capsicum annum	26	Lbs
Choux	Brassica oleracea	13	Lbs
Aubergine	Solanum melongena	26	Lbs
Tomate	Solanum lycopersicum	26	Lbs
Poirreau	Allium porrum	12	Lbs
Calalou	Abelmoschus esculentus	26	Lbs
Epinard	Spinacia oleracea	26	Lbs
Pois De Souche	Phaselous Lutanus	460	marmite
Melon	Citrullus latanus	10	lbs
Cocotier	Cocos nucifera L.	210	Unite
Cerise	Prunus subg. Cerasus	1400	Unite
Igname jaune	Dioscorea Sp	3900	Unite

Des actions de sensibilisation de la population sur le genre et la protection ont été réalisées. Une consultante a été recrutée pour assurer cette phase d'activité. Cette dernière a formé les 32 animatrices de terrain et assure le suivi des activités sur le terrain. Pour cette période, 14 séances de formation ont eu lieu dans 143 dans les école. Les thèmes discutés étaient les suivants : la violence basée sur le genre et la violence basée sur le genre en milieu scolaire.

Cependant, les crises sociopolitiques qui persistent dans le pays, telles que : l'insécurité, la pénurie et la hausse du prix du carburant, les mouvements de protestation populaire, le barrage des routes pour ne citer que cela, constituent les principales difficultés qui retardent certaines activités du projet.

Activités prévues pour la période suivante :

Formation des bénéficiaires

Sensibilisation sur l'équipe genre et protection dans les écoles ;
Suivi/évaluation sur les activités déjà réalisées.
Élaboration du programme agricole 2023



Mise en place de jardin de démonstration



Distribution de Caprins



Sensibilisation sur la violence de genre



Sensibilisation sur la violence de genre en milieu scolaire

IV. Caisses de solidarité et santé (GRET)

Fondé en 1976, le GRET est une ONG internationale de développement qui agit pour lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités, limiter les vulnérabilités, améliorer l'accès aux services de base et promouvoir les droits économiques et sociaux, le renforcement des capacités des acteurs des sociétés civiles et au progrès des gouvernances publiques. Le GRET fonde ses actions sur une démarche d'expérimentation destinée à s'inscrire dans la durée, sans induire de dépendance, et devant aboutir au renforcement des acteurs et au fonctionnement autonome des structures mises en place.

Le projet que propose le GRET vise à mettre en place de trois caisses de solidarité ou fonds sociaux pilotés par des organisations de base de la Grand'Anse et du Sud.

La logique d'intervention est la suivante : trois caisses de solidarité ou fonds sociaux, seront mis en place autour de trois établissements de santé. Ces caisses de solidarité/fonds sociaux seront alimentés via le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) qui seront portées par des associations / organisations communautaires de base (OCB) déjà existantes dans chaque zone. Ces associations seront sélectionnées selon une liste de critères préétablis, dont notamment une bonne capacité de gestion administrative et financière de la structure et la capacité de cette dernière à alimenter la caisse de solidarité ou fond social. Ces caisses ou fonds sociaux auront dans un premier temps pour objectif de financer les évacuations sanitaires (du niveau communautaire au niveau institutionnel) liées à des complications obstétricales et pédiatriques et selon l'évolution des AGR, cette prise en charge pourrait être étendue à toutes les références en urgence entre les CDS et les établissements de santé de référence. Pour appuyer la mise en place de chaque AGR, une dotation financière sera allouée à chacune des associations / OCB afin de constituer un fonds de roulement pour la caisse de solidarité /fond social et parallèlement, des activités d'accompagnement à la réalisation de leurs activités seront réalisées par l'équipe du projet (formations, distribution de semences, distribution de petit matériel, etc.). Les apprentissages et bonnes pratiques issus de ces trois caisses de démonstration seront partagés régulièrement dans le cadre des points d'avancement entre partenaires, dans le cadre du comité de pilotage du projet (conduit par le MSPP) et dans le cadre de l'atelier de clôture du projet.

Le tableau suivant présente les OCB ciblées et le nombre de participants pour chaque atelier dans le département du Sud.

Commune de Cavaillon	
(AHFVCH) Association des Hommes et de Femmes Vaillants de Cavaillon Haïti)	2
OECDIC (Organisation d'Eveil Citoyen pour le Développement Intégral de Cavaillon)	2
OJDDD (Organisation des Jeunes pour le Développement Durable de Durocher)	2
0FEVDC (Organisation des Femmes Vaillantes pour le Développement de Cavaillon)	2
FVK (Fanm vanyan Kavayon)	2
AFAPS (Association des Femmes Actives pour le Progrès du Sud)	2
MPLK (Mouvement des Paysans Labiche de Cavaillon)	2

ACOJEB (Association Coopérative des Jeunes de Bercie)	2
FPD (Fanm Peyanm Douvan)	2
OCFC (Organisation-Coordination des Femmes de Cavaillon")	2
TOTAL	20
Commune de Camp Perrin	
OGFAKA (Òganisation Fanm an Aksyon de Kanperen)	2
KOFEDEK (Koperativ Fanm Devwe de Kanperin)	2
AFARD (Association Femme Ardente de Rhé pour le Développement)	2
MP3K (Mouvman Peyizan 3ème Seksyon Kanperen)	2
AFTA (Association de Femme pour la Transformation de Agricole de Camp Perrin)	2
OFC	2
ASPAC	2
AJAB	2
ATAVACM	2
COFEGAD	2
Total	20

Le tableau suivant présente les organisations ciblées et le nombre de participants pour chaque atelier dans le département de la Grand'Anse.

Commune de Beaumont	
Institutions	Nombre de participants
AFPB	2
OCIDEP	2
ADPG	2
GFPC	2
MOCIDEC	2
MOFM	2
CADEM	2
MNCPJ	2
OJELDEC	2
CDSC	2
TOTAL	20
Commune de Chambellan	
OPAD	2
OJPDF	2
OPD	2
AFZ	2
ADIC	2
ROCAGA	2
GADEM	2
TAM	2

OTL	2
KPE	2
TOTAL	20
Commune d'Abricots	
APA	2
VAH	2
KOFAGA	2
AJARAGA	2
AJVA	2
AJPB	2
OPDAA	2
OFVA	2
OFVAG	2
Total	18